

Ouvrier Paysagiste Qualifié (H/F) - CDI

L'ouvrier paysagiste qualifié, effectue des travaux délicats du métier.

Reçoit des directives générales.

Polyvalent dans l'exécution des tâches fixées. Transmission de l'expérience professionnelle.

Autonomie - forte polyvalence.

Evolution possible vers un poste de Chef d'équipe.

Rémunération : en fonction de l'expérience professionnelle.

Indemnités de petits déplacements, repas, paiement des HS, mutuelle famille.

Primes de fin d'année + intéressement.

